



*Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse*  
*Ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales*

*Les ministres*

*Paris, le* **30 JAN. 2019**

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement  
des collèges situés en REP+

s/c de Mesdames et Messieurs  
les inspecteurs d'académie,  
directeurs académiques des services  
de l'éducation nationale

s/c de Mesdames et Messieurs les recteurs

Lors de son discours « *La France, une chance pour chacun* » du 22 mai dernier, le Président de la République a annoncé que l'engagement de la Nation en faveur des élèves les plus fragiles devait notamment se traduire par la création d'une bourse aux stages destinée aux élèves de troisième des collèges REP+ ayant pour mission d'offrir 30 000 stages, dont 15 000 dans le secteur privé et 15 000 dans les administrations publiques de l'Etat.

Afin de concrétiser dans les meilleurs délais cette ambition présidentielle, destinée à remédier au sentiment d'injustice et de discrimination produits par les difficultés rencontrées par les collégiens des quartiers populaires à trouver un stage de qualité, cette bourse aux stages a été mise en place. Elle prend la forme d'un portail numérique ([www.monstagedetroisieme.fr](http://www.monstagedetroisieme.fr)) qui met d'ores et déjà à votre disposition plus de 22 000 offres sur tout le territoire, ainsi que nombre d'outils susceptibles de favoriser la préparation de vos élèves aux séquences d'observation en milieu professionnel et à faciliter leur exploitation pédagogique.

Fruit d'une mobilisation des services de l'Etat, du secteur privé et du tissu associatif, ce nouvel outil conçu comme complémentaire des dispositifs existants et construit en synergie avec les plateformes portées par les collectivités doit permettre aux élèves de découvrir de nouveaux métiers, d'accéder à de nouvelles perspectives et ainsi de prendre confiance en eux-mêmes et d'aller au plus loin de leurs talents et de leurs capacités. Nous vous engageons vivement à porter à la connaissance de tous les enseignants, professeurs principaux, psychologues de l'éducation nationale, parents et élèves l'existence de ce nouvel outil, et souhaitons que l'implication des professionnels de l'éducation permette à tous les élèves de se saisir de cette opportunité.

.../...

Votre implication dans cette dynamique collective est déterminante et garantira que les offres rencontrent les élèves qui en ont le plus besoin. En ce sens, nous vous invitons à favoriser la mobilité géographique de vos élèves et à mener une réflexion sur les dates choisies pour le bon déroulement de ces séquences d'observation en milieu professionnel : encore trop de collègues placent cette période au même moment avant les vacances de Noël ou d'hiver et se privent ainsi de mener une véritable exploitation pédagogique au retour des élèves.

Les élèves de troisième des collèges de l'éducation prioritaire renforcée sont aujourd'hui les destinataires de cette offre. Au regard de l'ampleur des offres présentes sur certains territoires, une extension à destination des élèves de collèges REP est envisageable lorsque les DASEN et les préfets le jugeront opportun.

Alors que la mobilisation des administrations et des entreprises est en passe d'être réussie et que les offres faites à vos élèves sont d'une diversité et d'une qualité à saluer, il nous faut désormais, grâce à la mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative, autour des chefs d'établissement, réussir la rencontre entre ces offres et les besoins de vos élèves.

La séquence d'observation en milieu professionnel doit ainsi prendre pleinement sa part dans la construction d'un projet fondé sur l'épanouissement et l'émancipation de chacun de nos élèves.

Avec toute notre confiance .

Jean-Michel BLANQUER

Nous comptons sur votre mobilisation  
DASEN beaucoup.

Julien DENORMANDIE